agenzia fides
Fondata nel 1927
Organo di informazione delle Pontificie Opere Missionarie
http://www.fides.org

AMERIQUE/ETATS-UNIS - Promouvoir le respect des droits humains, politiques, économiques, sociaux et culturels des migrants et de leurs familles

New York (Agence Fides) – Promouvoir un changement dans la perception des migrations internationales, les faisant passer de menace à opportunité, combattre les causes des migrations forcées au travers de l'élimination de la pauvreté, de la création d'emplois dignes et de la promotion de la sécurité et du développement humain, contribuer à éradiquer toutes les formes de violence qui causent les migrations et l'hostilité envers les migrants tout comme toutes les formes de racisme, de xénophobie, de discrimination et d'abus dans les sociétés d'origine, de transit et de destination des migrants : tels sont un certain nombre des engagements pris par les participants au IV° Forum international dédié au thème « Migration et Paix » qui a eu lieu à New York les 20 et 21 juin 2013, engagements qui sont contenus dans la déclaration diffusée ces jours-ci et parvenue à l'Agence Fides. Organisé par le Scalabrini International Migration Network et par des institutions gouvernementales, des fondations et des organisations de la société civile, le Forum a mis en évidence que « la dignité et les droits de tout être humain – indépendamment de son statut migratoire – devraient être promus et respectés par tous les gouvernements, organisations de la société civile et organisations internationales ». En outre, « malgré la contribution significative des migrants au développement des pays de départ et d'arrivée, les perceptions négatives et trompeuses de la migration sont utilisées afin de justifier et de mettre en œuvre des politiques restrictives et des barrières légales à la migration internationale ». C'est pourquoi, les participants s'engagent à « collaborer avec les gouvernements, les organisations internationales et les organisations de la société civile afin de créer des synergies entre les processus de migration et de développement » et à « promouvoir le respect des droits humains, politiques, économiques, sociaux et culturels des migrants et de leurs familles, indépendamment de leurs statut migratoire ». Les gouvernements sont sollicités afin de favoriser au niveau local, national et international « la définition et la mise en œuvre de politiques et de programmes en matière de migration qui soient en mesure de protéger la dignité et les droits des migrants et de leurs familles » et d'assurer leur sécurité. (SL) (Agence Fides 20/07/2013)

I contenuti del sito sono pubblicati sotto Licenza Creative Common - http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/deed.it